Devoir surveillé – Quelle est l'action de l'École sur les destins individuels et sur l'évolution de la société ?

Fonctions de l'École, massification et démocratisation, capital culturel, investissements familiaux, stratégies des ménages, rôle de l'institution et socialisation selon le genre (SES Terminale, hors épreuve écrite dès 2027)

Durée : 4 h – Calculatrice et dictionnaire non autorisés – Sur 20 points · Spécialité SES Terminale

Nom : _____ Date : _____ Note : _____ / 20

Vous traiterez le sujet sous la forme d'une dissertation s'appuyant sur le dossier documentaire. Le sujet est celui du bac 2024 (métropole, jour 2, sujet de remplacement), tombé avant que la question ne sorte de l'épreuve écrite : à partir de la session 2027, ce questionnement n'est plus évaluable à l'écrit (note de service du 11 septembre 2026), mais il reste au programme. Le dossier documentaire est propre à ce devoir, avec des données récentes. Barème de la session 2027 : deux points sur vingt sont réservés à la maîtrise de l'orthographe et de la syntaxe.

Dissertation s'appuyant sur un dossier documentaire

Il est demandé au candidat :

- de répondre à la question posée par le sujet ;
- de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;
- de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;
- de rédiger, en utilisant le vocabulaire économique et social spécifique approprié à la question et en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation. Deux points sur vingt sont spécifiquement dédiés à la maîtrise des normes orthographiques et syntaxiques.

Le candidat traitera le sujet suivant, qui comporte 4 documents.

Dans quelle mesure l'École favorise-t-elle l'égalité des chances ?

Sujet donné au baccalauréat 2024 · Métropole, jour 2.

Document 1 — Proportion de bacheliers dans une génération selon la voie du baccalauréat (en %)

	1975	1990	2000	2010	2025
Baccalauréat général	18,2	27,9	33,0	34,3	43,3
Baccalauréat technologique[1]	6,0	12,8	18,5	16,3	15,9
Baccalauréat professionnel	–	2,8	11,4	14,4	21,0
Ensemble des baccalauréats	24,2	43,5	62,9	65,0	80,1

1. Créé en 1968 sous le nom de baccalauréat de technicien. Note : le baccalauréat professionnel, créé en 1985, est délivré pour la première fois en 1987 ; données provisoires pour 2025 ; les totaux peuvent différer de la somme du fait des arrondis. Champ : France métropolitaine jusqu'en 2000, France hors Mayotte ensuite.

Source : DEPP, « Proportion de bacheliers dans une génération », data.education.gouv.fr.

Document 2 — Répartition des bacheliers de chaque origine sociale selon la voie du baccalauréat obtenu (en %)

Profession du parent de référence	Session 1997			Session 2025		
	Générale	Technologique	Professionnelle	Générale	Technologique	Professionnelle
Cadre, profession intellectuelle supérieure	78,5	16,4	5,1	77,6	14,0	8,5
Profession intermédiaire	60,8	27,6	11,6	61,1	20,0	18,9
Employé	49,7	32,8	17,5	50,6	23,4	26,0
Ouvrier	37,7	37,0	25,3	38,5	23,8	37,7
Ensemble des bacheliers[1]	55,8	28,3	15,9	54,0	19,9	26,0

1. Toutes origines sociales, y compris non renseignées. Lecture : parmi les enfants d'ouvriers reçus au baccalauréat à la session 2025, 37,7 % ont obtenu un baccalauréat professionnel. Champ : France (hors DROM en 1997), public et privé, tous candidats. Les totaux peuvent différer de 100 du fait des arrondis.

Source : calculs à partir des effectifs d'admis publiés par la DEPP, « Réussite au baccalauréat selon l'origine sociale », data.education.gouv.fr (mise à jour du 23 juin 2026).

Document 3 — Score moyen des élèves de 15 ans en mathématiques selon le statut économique, social et culturel des parents (PISA)

	France 2003	France 2012	France 2022	Moyenne OCDE 2003	Moyenne OCDE 2012	Moyenne OCDE 2022
Quart des élèves les plus favorisés	565	561	535	551	542	525
Quart des élèves les plus défavorisés	461	442	422	453	452	431
Écart	104	119	113	98	90	94

Note : le statut économique, social et culturel combine le diplôme et la profession des parents et les ressources financières et culturelles du foyer. Le score a été fixé à une moyenne de 500 et un écart-type de 100 lors de l'évaluation de 2003.

Source : DEPP-OCDE, PISA 2003, 2012 et 2022, dans Insee, France, portrait social, édition 2025.

Document 4 — L'évaluation du dédoublement des classes en éducation prioritaire

À partir de la rentrée 2017, les classes de CP puis de CE1 des écoles de l'éducation prioritaire renforcée (REP+) sont dédoublées, puis celles des écoles REP : en REP+, la taille moyenne des classes de CP passe de 21,6 élèves à la rentrée 2016 à 13,1 en 2017. Pour mesurer l'effet de la mesure, la DEPP compare les élèves de REP+ scolarisés en CP en 2017-2018 à des élèves d'écoles de REP aux caractéristiques similaires, qui n'en ont pas encore bénéficié.

En fin de CE1, après deux années en classe réduite, les élèves de REP+ obtiennent de meilleurs résultats. L'effet équivaut à 16 % de l'écart observé en début de CP entre les élèves de REP+ et ceux de l'enseignement hors éducation prioritaire en français, et à 38 % de cet écart en mathématiques. Il est surtout visible en CP et plus fort pour les élèves les plus en difficulté en mathématiques.

À l'entrée en 6e, en revanche, les élèves issus des écoles de REP+ qui ont connu le dédoublement n'obtiennent pas de résultats significativement différents de ceux des élèves issus des écoles de REP qui ne l'avaient pas connu, en français comme en mathématiques.

Source : d'après Axelle Charpentier, « Réduction de la taille de classe en éducation prioritaire. Que nous apprennent les données de la DEPP ? », DEPP, Synthèse n° 8, février 2026.

Rappel de méthode

- Introduction : accroche datée, définition des termes du sujet, problématique, annonce du plan.
- Deux ou trois parties équilibrées ; chaque paragraphe : une affirmation, son explication (mécanisme, auteur), une illustration tirée du dossier ou de vos connaissances.
- Exploiter les documents sans les paraphraser : citer la donnée, la source et l'année.
- Conclusion : bilan, réponse explicite à la question, ouverture.

Bon courage !

Ce document est la propriété intellectuelle de Ben, professeur particulier (benprofparticulier.fr), protégée par le Code de la propriété intellectuelle (art. L. 111-1 et L. 122-4). Il est mis à disposition pour un usage personnel de révision. Toute reproduction, diffusion, mise en ligne ou revente, totale ou partielle, sans autorisation écrite est interdite et constitue une contrefaçon (art. L. 335-2).